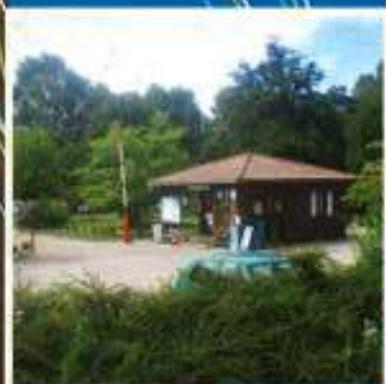


Le Petit Renaillot

- Journal d'information de Faramans -



SOM MA RE

2 EDITO DU MAIRE

3 à 7 VIE COMMUNALE

- 3• Aménagement du centre village
- 3• Banque alimentaire
- 4• Téléthon 2011
- 5• Concours des maisons fleuries
- 6• L'école maternelle a ouvert ses portes
- 7• Voirie
- 7• Nouvelle correspondante du Dauphiné Libéré

24 à 27 FAITES CONNAISSANCE AVEC...

- 24 à 27• L'histoire de l'école de Faramans

28 à 32 INFORMATIONS DIVERSES

- 28• Office de Tourisme
- 28• Déchetterie
- 29• Services communautaires - Mairie
- 30-31• Calendrier des fêtes
- 32• Etat-civil

8 à 23 VIE ASSOCIATIVE

- 8 • Bibliothèque L'Arcolade
- 9-10• Don du sang
- 11• Voyage du Syndicat Agricole
- 12• Le Club de l'Amitié
- 13• Faradanse
- 13• Association pour la sauvegarde du patrimoine religieux
- 14• A.D.M.R.
- 15• F.N.A.C.A.
- 16• Le Sou des Ecoles
- 17• Club Sportif Faramans Football
- 18• Club de marche Faramans
- 19• Les Eydoches
- 20• Enfants d'ailleurs
- 21• A.C.C.A.
- 21-22• C.E.R.F.
- 23• Tennis Club des Eydoches
- 23• C.C.A.S.

Ce magazine est édité par la commune de Faramans.

Tél. 04 74 54 22 97 - Fax 04 74 54 20 00

Directeur de la publication : Richard Gilbert

Conception Rédaction :
Commission communication du conseil municipal

Conception Graphique / Impression :
Imprimerie Souquet 04 75 02 45 46 - Romans

Tirage à 430 exemplaires - Périodicité : annuel.



**Nous voici arrivés
en cette fin
d'année 2011,
après un printemps
très sec, un été
en demi teinte
et un automne
plus doux et sec
que ces dernières
années.**

2011 restera une année qui a vu le cœur du village se transformer. En effet, depuis le mois de septembre 2010, le chantier de l'école s'est déroulé sans trop d'imprévus et de retard pour se terminer le 25 juillet 2011. Ce jour-là, après une visite des locaux en présence des artisans, les réserves étaient levées et les clés m'étaient remises.

L'aménagement de l'ensemble scolaire a été défini en collaboration avec le corps enseignant, le personnel communal et les bénévoles du comité de pilotage.

Aujourd'hui, l'école accueille les 3 classes de maternelles, la cantine et la garderie.

Mais, les travaux sur la commune ne se sont pas limités à la construction de l'école, ils se sont poursuivis par l'aménagement de ses abords et de son parking.

Et pour finir, une dernière tranche des travaux sur la route, consiste à sécuriser et à améliorer la circulation des véhicules et des piétons dans le centre du village. A son terme, l'ensemble de ces investissements contribuera à rendre le cœur du village plus attractif et convivial pour tous.

De même, l'année 2011 a apporté son lot de changements avec la réforme de la fiscalité des communes et l'adoption d'un plan local de l'habitat par la CCPBL mais n'a pas permis de faire avancer la transformation du POS en PLU. Ce travail dépend du nouveau schéma directeur qui devrait prendre effet en 2012.

En conclusion, tout ce travail a nécessité beaucoup de temps et d'énergie pour le Conseil Municipal mais il donnera à notre village une nouvelle dimension et un autre visage.

Gilbert Richard
Maire

LA VIE DE NOTRE COMMUNE

■ AMENAGEMENT DU CENTRE VILLAGE ■

Comme nous l'avions succinctement dit dans le précédent numéro, nous ne pouvions construire une école sans aménager les abords et nous ne pouvions aménager ses abords sans penser à l'aménagement du centre village (liaison : mairie-école-commerces).

C'est ainsi que la municipalité, aidée par le cabinet d'architecture « Alpes études », a établi un projet en 4 tranches :

Une tranche ferme (coût : 140 315 HT) : aménagement de la proximité de l'école avec création de parking tout en sécurisant l'accès piétonnier aux écoles.

3 tranches conditionnelles :

- 1^{ère} tranche conditionnelle (coût : 30 900,18 € HT : réaménagement du parking "Place du Village").

- 2^{ème} tranche conditionnelle (coût : 60 725,43 € HT) : mise en sécurité des piétons y compris des personnes à mobilité réduite par l'aménagement de trottoirs avec pose de barrières de protection et réfection de la chaussée du carrefour (D73/ Montée de la Mairie) à la maison Gaignaire.

- 3^{ème} tranche conditionnelle (coût : 106 780 € HT) : aménagement de la "Place du Tailleur", continuation de trottoirs avec réfection de la chaussée jusqu'au carrefour "D73/Chemin du

Notaire/Chemin des Eglantines" avec pose d'un plateau surélevé à ce même carrefour pour réduire la vitesse dans le centre bourg.

Si la tranche ferme et la 1^{ère} tranche conditionnelle étaient terminées pour la rentrée scolaire, il n'en était pas de même pour les autres.

En effet, les financements n'étant pas aussi importants que prévus, il fallut réduire le projet. C'est ainsi que la 2^{ème} tranche conditionnelle, à quelques détails près, a pu se réaliser. Quant à la 3^{ème}, elle a été réduite à l'aménagement du carrefour (D73/ Chemin de la Porte Bleue), continuation de trottoirs jusqu'à la maison "Laurent" et pose du plateau surélevé.

Nous souhaitons que ce modeste mais coûteux aménagement atteigne nos objectifs : sécuriser les déplacements des piétons, améliorer le stationnement plus particulièrement aux heures d'entrée et de sortie des classes, ralentir la vitesse dans le centre bourg.

Nous sommes néanmoins conscients qu'un aménagement quel qu'il soit ne peut rien face à l'incivisme et au non respect du code de la route de certains usagers y compris de certains de nos habitants.

G. Jouvhomme

■ BANQUE ALIMENTAIRE ■

Cela fera deux ans en janvier que la banque alimentaire a commencé à distribuer des colis aux familles en difficulté. Le nombre de personnes aidées ne cesse d'augmenter.

Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser soit en mairie soit à la permanence au siège de l'Association « Aide alimentaire et Sociale de Bièvre-Liers » à St-Siméon de Bressieux, tél. 04 74 79 17 76, le lundi après-midi, les mardi et mercredi toute la journée.



■ TELETHON 2011 ■



Pour la 4^{ème} année consécutive, le Téléthon, à FARAMANS, se réalise sous le même concept ; à savoir :

- un spectacle « cabaret » mis en scène par une quarantaine d'artistes locaux, le vendredi soir. Pendant près de 3 heures, la centaine de personnes présentes a assisté à l'interprétation de chansons, de danses (Faradanse et deux groupes de Country). D'autre part, cette année des sketches, du dog dancing, de la magie et des blagues ont enrichi le spectacle.
- une marche ouverte aux jeunes et au moins jeunes le samedi après-midi. Cette balade est organisée sous la forme d'un jeu de piste et se termine par la dégustation de crêpes. C'est le Club de Marche du village qui s'occupe de l'organisation de cet après-midi. 36 personnes ont participé à cette balade à travers les bois d'Autimont. L'objectif de ces manifestations est de passer des bons moments tout en rassemblant un maximum d'argent pour l'Association Française contre les Myopathies. A ce titre, les Faramantoises et Faramantois ont permis de récolter un peu plus de 1100 euros en 2011 (sans compter les promesses de dons effectuées via les médias).

Gilles BOURDAT



■ CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2011 ■



Pas de doute, le temps est de plus en plus déconcertant pour nos fleurs.

Printemps chaud, été mitigé, que nous réserve l'hiver ?

Certains, parmi nous, sont découragés et se demandent s'ils vont continuer à fleurir autant.

En effet, le prix d'achat des fleurs n'est pas des moindres, la nécessité d'arroser représente un coût de plus en plus élevé et le résultat n'est pas toujours au rendez-vous. C'est une vraie remise en question du fleurissement. Question qui se pose aussi au niveau communal. Le budget fleurs est important : 1600 €, ajoutons à cela le coût de l'eau et le temps passé à l'entretien.

Mercredi 26 octobre s'est déroulée la remise des prix du concours des maisons fleuries.

A cette occasion, une projection des photos des jardins et maisons primées a eu lieu, projection proposée et mise en scène avec talent par Xavier.

Les lauréats sont récompensés par des bons d'achat de fleurs (de 20, 15, 10 €) accompagnés de pensées à planter.

Rappel : si vos fleurs ne sont pas visibles de la rue et que vous souhaitez participer au concours l'an prochain, faites-vous connaître auprès de Mme Armanet.

Des beautés cachées sont découvertes chaque année.

Un grand merci à toutes et à tous qui embellissez si bien notre village

Belle réussite pour le mur fleuri à l'entrée EST du village.

Classement

3 fleurs (1^{er} prix)

(par ordre alphabétique)

M.& Mme BOUVIER D.
M.& Mme CARRAS G.
M.& Mme DURAND Y.
M.& Mme GAIGNAIRE A.
Mme MARION A.
M.& Mme MOIROUD Y.

2 fleurs (2^{ème} prix)

Mme BOURDAT E.
M. & Mme CHAROUD P.
M. & Mme FASSION R.
M. GREGOIRE M.
M. & Mme GUILLOU M.
M. & Mme RICHARD L.
M. & Mme ROUGIER R.
M. & Mme TOURNIER C.

1 fleur (3^{ème} prix)

M. FLACHER P.
M. & Mme GLASSON A.
M. LEFEBVRE J.P.
M. & Mme MANIN R.
M. & Mme NEMOZ P.
M. PALOMBINI X.
M. & Mme RICHARD L.
Mme TUDEROT M.A.





■ ECOLE MATERNELLE : ELLE A OUVERT SES PORTES ■

Il y a quelques mois, nous vous informions que la construction de l'école maternelle avait commencé et qu'elle accueillerait ses premiers élèves à la rentrée 2011. C'est chose faite. Grâce à la détermination des élus, au sérieux du cabinet d'architecture et des entreprises, à une météo peu capricieuse, le calendrier fixé a été respecté.

C'est ainsi que :

Le 29 juillet, l'inspection du bâtiment se déroulait sous les yeux attentifs des élus, des architectes et des artisans pour y déceler toute anomalie. Malgré quelques petits détails à régler, les clés étaient remises à Monsieur le Maire.

Le 16 août, quelques élus, enseignants, parents et employés municipaux se retrouvaient pour effectuer le déménagement de l'ancienne vers la nouvelle école.

Le 5 septembre, la nouvelle école ouvrait ses portes à ses hôtes hésitant entre la joie de découvrir ces nouveaux locaux et le stress bien connu de la rentrée des classes.



CE1 avec Mathilde FEDERICO), une salle de repos, une salle d'évolution, un bloc sanitaire adapté, un bureau de direction, une tisanerie, une cuisine, une salle de restauration et des locaux techniques.

Comme toute école, elle est pourvue d'un préau très éclairé et d'une cour recouverte d'enrobé pour une partie et de gazon pour l'autre. Les enfants y ont trouvé aussi un grand bac à sable.



C'est donc dans un bâtiment spacieux, clair et bien isolé tant sur le plan acoustique que thermique qu'une soixantaine d'enfants et leurs maîtresses sont entrés pour y partager leur temps et leurs savoirs.

Comme prévu ce bâtiment comprend 3 classes (24 élèves en petite et moyenne section avec Marie Pierre MILLON aidée de Patricia LANIEL, 24 élèves en moyenne et grande section avec Maria PAING aidée de Danièle COLLOBERT et 24 élèves en CP/



Ce projet ambitieux pour la commune était utile vu l'exigüité dans laquelle se trouvaient nos enfants. Souhaitons que celui-ci soit une aide précieuse et efficace pour l'enseignement et pour l'instruction des futures générations de Faramantois.

G. Jouvhomme



■ VOIRIE ■

Les travaux de voirie représentent un poste important du budget communal.

On peut distinguer :

- la réfection de voirie : réfection du tapis, qui est une dépense d'investissement, si elle est corrélée à une réfection des fossés ;
- l'entretien courant de la voirie (dit emplois partiels : suivi de tout le réseau et rebouchage des trous) ;
- le fauchage des accotements ;
- l'entretien des fossés ;
- l'élagage des haies ;
- le déneigement.

Les 5 derniers points sont des dépenses de fonctionnement.

Quelques ordres de grandeur (TTC) :

- chemin de la Seyfaz (2011) : 500 m de revêtement monocouche, 8000 € ;
 - parking du stade (2011) : 630 m² d'enrobé, 9000 € ;
 - emplois partiels (2011) : 7500 € ;
 - fauchage (2010) : 4800 € ;
 - broyage des fossés (2010) : 3200 € ;
 - élagage des haies (2010) : 2800 € ;
 - déneigement et salage (janvier et décembre 2010) : 5000 € ;
- sans parler des petits travaux effectués par les employés communaux.

Sur les postes en fonctionnement, il faut faire le nécessaire, mais toute économie qui peut être reportée en investissement

permet de conserver un réseau en bon état. Si le poste "déneigement" est par nature aléatoire car soumis à la météo, la commission voirie essaie de prioriser les travaux à exécuter, tant en investissement qu'en fonctionnement.

Rappelons que tous les propriétaires sont tenus d'entretenir leurs haies qui pourraient empiéter sur le domaine public ; et qu'il ne leur est pas interdit d'entretenir la portion d'accotement se trouvant devant chez eux.

■ NOUVELLE CORRESPONDANTE DU DAUPHINÉ LIBÉRÉ ■

Sans doute avez-vous tous noté que la présence de Faramans dans le Dauphiné Libéré était de plus en plus importante. Presque chaque jour un article, un entrefilet, parle de notre commune. Tout cela grâce au travail de Martine CRASEZ, correspondante du Dauphiné Libéré pour Faramans.

Les articles sont non seulement nombreux, mais bien documentés, clairs, souvent avec une dimension pédagogique. Ils permettent sans aucun doute de faire mieux connaître notre village à l'extérieur, mais aussi que nos habitants soient informés sur les activités locales. On peut ensuite retrouver ces articles agrémentés de nombreuses photos sur le blog www.faramans38.com

Un grand merci à Martine CRASEZ pour son travail et son implication dans la vie de la commune.

**Pour toute manifestation liée à une association ou pour une fête de famille,
vous pouvez la contacter au 06 64 41 42 58**

LA VIE ASSOCIATIVE DANS NOTRE VILLAGE

BIBLIOTHÈQUE L'ARCOLADE

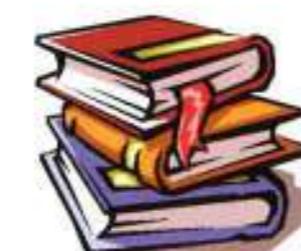
La bibliothèque L'Arcolade, qui compte huit bénévoles, est toujours à votre disposition les jeudis de 16h à 18h et les samedis de 10h à 12h, pour vous proposer un grand choix de livres de toutes catégories et pour tous les goûts.

Que vous soyez grands ou petits, vous trouverez toujours un livre qui vous plaira, qui vous amusera, qui vous intéressera.

Le catalogage étant fini, nous apprenons maintenant à nous servir du logiciel pour les prêts et les retours. De ce fait, nous avons maintenant moins de travail, hormis les permanences et l'administratif.

Nous avons enregistré environ 2600 livres en fonds propres.

Le Bibliobus est passé le 17 octobre, apportant encore plus de choix pour tous.



LE DON DU SANG



L'Etablissement Français du Sang collecte tous les types de don de sang : don de sang total, don de plaquettes, don de plasma, et don de sang placentaire. Il participe aussi au prélèvement de moelle osseuse. Le don de sang dit «total» est le don le plus courant. Après le prélèvement, les trois principaux composants sanguins - globules rouges, plaquettes, plasma - sont séparés. Le don de plasma permet par exemple de soigner les grands brûlés mais aussi de préparer des médicaments pour soigner les hémophiles. Le don de plaquettes permet de traiter les hémorragies chez les malades. Le don de moelle osseuse et le don de sang placentaire sont utilisés pour la thérapie cellulaire. L'EFS prend toutes les précautions pour que le don, qu'il s'agisse de don total, de plaquettes, de plasma, de moelle osseuse ou de sang placentaire, soit effectué dans des conditions de qualité et de sécurité optimales pour le donneur ainsi que le receveur.

✓ Le sang c'est quoi ?

Le sang est indispensable au fonctionnement du corps humain. Rien ne peut le remplacer, c'est pourquoi le don de sang est si important. Composé de globules rouges, de plasma, de plaquettes et de globules blancs, il permet à l'EFS de fabriquer et distribuer des produits sanguins labiles. Les dons de sang permettent de soigner chaque année un million de malades.

✓ Le parcours de la poche de sang

Le sang recueilli lors des dons n'est jamais transfusé directement au patient. Après avoir été prélevé à un donneur et avant d'être distribué aux hôpitaux et cliniques où il sera transfusé à des patients, il va être qualifié et préparé.

✓ Les maladies du sang

On dénombre plus de quatre-vingts maladies du sang - ou homéopathies - réparties selon deux catégories : les maladies cancéreuses et les maladies héréditaires graves. Les produits sanguins demeurent indispensables à leur traitement. Chaque année, un million de malades sont ainsi soignés par des produits sanguins, par transfusion ou par médicaments dérivés du sang.

✓ Le don de sang total

Le don de sang dit «total» est le don le plus courant. Après le prélèvement, les trois principaux composants sanguins - plaquettes, plasma et globules rouges - sont séparés.

✓ Le don de plasma

Les polytraumatisés (chirurgie dans les accidents graves), les grands brûlés, les hémophiles, les patients souffrant de troubles immunitaires graves, ont besoin de plasma. Celui-ci leur est délivré soit par transfusion, soit sous la forme de médicaments.

✓ Où donner son sang ?

L'Etablissement Français du Sang accueille les donneurs de sang tout au long de l'année. Pour ce faire, il dispose de 153 sites fixes et organise un peu plus de 40 000 mobiles de don de sang par an. Les sites fixes sont équipés de machines qui permettent d'effectuer un don de sang total, un don de plasma ou de plaquettes. En revanche, et contrairement au don de sang, comme de gros appareils sont nécessaires, le don de plasma en collecte mobile n'est pas toujours possible. Un homme peut donner son sang jusqu'à 6 fois par an, une femme 4 fois.

✓ Les partenaires de l'Etablissement Français du Sang

Associations de bénévoles, associations de malades, entreprises publiques ou privées, médias... de nombreux acteurs de la société civile se mobilisent toute l'année en faveur du don de sang. Partenaires de l'EFS, ils jouent un rôle essentiel dans la sensibilisation, l'information et la promotion du don de sang auprès du grand public. Ils participent à l'organisation des collectes de sang sur tout le territoire. Leurs initiatives et leurs engagements favorisent le recrutement et la fidélisation des donneurs. Leur rôle contribue également à la diffusion des valeurs du don de sang : solidarité, générosité, gratuité. Fort de partenaires actifs, et chaque année plus nombreux, l'EFS continue de répondre aux besoins croissants des malades en produits sanguins, dans des conditions optimales de qualité et de sécurité (Source : Etablissement Français du Sang).



■ LE DON DU SANG ■

✓ Et votre Amicale dans tout ça ?

Elle manque de bénévoles ! Elle a besoin de représentants sur chaque commune pour promouvoir le don de sang et organiser les collectes. Sur le territoire Bièvre-Liers, elle comporte moins de 10 bénévoles pour faire fonctionner tout cela. Il y a peu, nous étions 30.

Les volontaires s'épuisent : certains ont plus de trente années d'amicale. Et ce ne sont pas les réseaux sociaux, quoi qu'en dise, surtout en milieu rural, qui apportent grand chose ! Le militantisme est aussi indispensable que le don du sang : l'un et l'autre sont étroitement liés.

**Rejoignez l'Amicale, elle a besoin de vous.
Vous le ferez pour les autres, mais aussi pour vous et votre entourage !**

Coordonnées et numéros utiles :

Pour joindre votre Amicale :

Jacques NEMOZ - 389 Chemin de Grateloup - 38260 BOSSIEU
Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles de la Bièvre et du Liers
Tél. domicile : 04 74 54 34 18 - Portable : 06 42 70 84 38
E-mail : jnchassagne@wanadoo.fr - jacques.nemoz66@orange.fr

Etablissement Français du Sang :
www.dondusang.net - www.rhonealpes.dondusang.net

Numéro d'appel gratuit : 0800 109 900

Collectes de sang prévues en 2012 :

FARAMANS : vendredi 27 janvier - mardi 7 août
GILLONNAY : jeudi 16 février -- jeudi 23 août
LA COTE ST ANDRÉ : jeudi 26 avril - mardi 6 novembre
SEMONS : mercredi 16 mai - jeudi 22 novembre



■ VOYAGE DU SYNDICAT AGRICOLE ■

«zen» : calme, harmonie, détente, repos... couleurs, formes... Tout nous invite au repos et à la méditation. On a envie de s'installer.

Ensuite, on s'enfonce dans une formidable forêt de bambous... Ombre bienfaisante, dépaysement total ! Sensation d'exotisme... Puis, un petit détour par les serres où quantité de plantes aromatiques, utilisées en cuisine, sont nommées et expliquées.

On enchaîne avec le Restaurant «La Porte des Cévennes». Repas simple, rapidement expédié car le Petit Train nous attend !



Tôt ce matin pluvieux du 23 juillet 2011... (On se souviendra de ce mois de juillet... comme un peu raté ?), une cinquantaine de participants sont à l'heure et à l'abri dans le car... qui part à l'heure !

Au fur et à mesure de la route, le temps s'améliore et le soleil décide nettement de prendre le dessus jusqu'au bout !... mais la circulation reste assez dense, et parfois, un panneau oblige le chauffeur à réduire sa vitesse...

Si bien que, arrivés à la gare de départ du «petit train à vapeur des Cévennes»... c'est trop tard, et on est obligé d'inverser le programme initialement prévu... On entre dans le monde fabuleux de la Bambouseraie d'Anduze... et le charme agit rapidement... Un guide sympathique nous donne avec humour des explications concernant, certes, les bambous, mais beaucoup d'autres plantes, arbres et végétaux présents dans le domaine...



Entre autres, ce guide explique les curiosités du fameux «ginkgo biloba», mâle et femelle... et de leurs problèmes de reproduction... Et de bien d'autres espèces étonnantes. Il nous apprend aussi que



les bambous sont des «herbes» et que leur croissance est «phénoménale». Il y en a de toutes tailles, de plusieurs couleurs... et, dans certains pays, ils servent de matériaux de construction... Témoin cette petite maison construite sur pilotis, presque entièrement en bambous. En passant, on admire de magnifiques hortensias bleus qui précèdent de peu un jardin

Loco à vapeur, sifflet («Et j'entends siffler le train...»). Sièges en bois, d'époque... «1909-2009 Centenaire de la ligne Anduze-St Jean du Gard en Cévennes» est imprimé sur le flanc du wagon ! On est dans un train centenaire ! Une série de tunnels impressionnantes... de la fumée odorante ! Le bon vieux temps qui ressurgit ! On s'y croirait. Tous les visages sont rayonnants ! A l'arrivée, un petit musée nous montre de vieux téléphones de toutes les époques, en bois, en métal, en bakélite... De belles lanternes de trains...

Et c'est, hélas, déjà l'embarquement pour le retour sous un ciel nuageux, mais il a fait beau toute cette superbe journée... et chaud ! Donc, on en redemande... et rendez-vous dans deux ans !

Un grand merci aux organisateurs : René Carras et Marie-Claude Leblanc !

Jean-Pierre Baechlé



■ LE CLUB DE L'AMITIÉ ■

Un regard dans le rétroviseur... et l'on s'aperçoit qu'une année vient de défiler à grande allure ! Selon le calendrier que lui propose le Bureau, le Club de l'Amitié organise ses activités.

Les réunions hebdomadaires du jeudi sont entrecoupées de repas ou autres manifestations qui viennent rompre la monotonie.

L'année 2011 a connu deux temps forts parmi d'autres propositions. Citons d'abord la "journée portes ouvertes" du 3 avril. L'exposition "photos de classes", remontant au début du XX^e siècle, qui a été montrée ce jour-là, a suscité un immense intérêt auprès des visiteurs ! Nous les remercions chaleureusement pour leur présence et aussi pour leur générosité. Ensuite, parlons de la sortie annuelle en "bus" du 16 juin. Après la visite du jardin "zen" de Beaumont-Monteux, dans la Drôme, nous avons été reçus pour le repas de midi à la ferme-auberge "La Terrine" à Mercurol. Quelle réception ! Et quelle ambiance dans cet établissement !

Dans le nombre impressionnant de convives, certains ont retrouvé quelques connaissances... Mais dommage, un vrai déluge s'est abattu à la mi-journée, ce qui a définitivement compromis une bonne "pétanque" qui eût favorisé la digestion !

On relève dans le calendrier d'autres jolis coups de fourchettes, notamment pour le fameux "repas cabri" et, en remplacement du traditionnel "pique-nique" devenu trop aléatoire à cause des caprices de la météo (souvenez-vous du mois de juillet 2011...), le Bureau a proposé et confectionné en grande partie un "repas champêtre" qui a ravi nos gastronomes !

Juste un mot pour la "belote interne" et de même pour le "loto interne" qui eurent chaque fois une bonne participation.

Evidemment, le Club a participé activement à la 23^{ème} Foire aux Châtaignes du 15 octobre. Comme d'habitude, le stand des brioches et autres pâtisseries a été très animé... et les "Striblets" ont eu eux aussi leur succès habituel.

En fin de saison, notre Assemblée Générale s'est tenue le 24 novembre 2011.

Et nous avons terminé l'année le jeudi 15 décembre, en fêtant des anniversaires avec dégustation de bûches de Noël.

Il n'y a malheureusement pas eu que des événements joyeux. Nous avons eu la tristesse de perdre récemment trois fidèles

du Club : en décembre 2010, Andréa Léonce Gillibert qui fut présidente du Club de 1989 à 1995 et en 2011, Yvonne Vivier et Marie-Jo Denolly. Nous pensons bien à elles.

Pour terminer, nous précisons que le Club de l'Amitié est OUVERT à toute personne, retraitée ou non, qui apprécie CONVIVIALITÉ ET AMITIÉ.

Le Bureau du Club



▲ Le groupe à «La Terrine»

▼ La journée "portes ouvertes"



■ FARADANSE ■

Faradanse a fêté ses 20 ans. Des petits changements sont intervenus durant cette année : il n'y a pas eu de gala de Noël mais un spectacle à Lyon offert à toutes les danseuses : "Les 100 ans de Disney sur glace". Ce fut un superbe après-midi. Tout le monde a été enchanté, les petites comme les plus grandes. Le gala du 25 juin a été un peu allongé : Krmen est venu nous présenter quelques unes de ses chansons.

Le gala s'est superbement déroulé grâce à Carine, notre prof, qui gère tous les enfants et toutes les danses. Cette année, les danses avaient pour thème les comédies musicales.

Début septembre, une nouvelle année a commencé avec toujours 4 groupes le lundi et 2 le mercredi. Il reste encore de la place surtout dans les groupes ados et adultes. Alors venez vite nous rejoindre !



■ ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE RELIGIEUX ■

La salle de catéchisme a été rénovée. Certains travaux ont été réalisés par des bénévoles (dalle, carrelage, soubassement, peinture et tapisserie, plus pose des menuiseries).

L'installation électrique a été mise en conformité.

La porte et la fenêtre donnant sur la cour ont été changées et remplacées par des menuiseries en PVC avec double vitrage. Tous ces travaux ont été pris en charge par l'Association et la Commune.



A.D.M.R.

Plus facile la vie avec l'A.D.M.R.

Pour s'occuper de vos enfants, tenir votre maison, si vous êtes âgé, handicapé ou malade, vous avez besoin d'une aide extérieure.

Nos services peuvent vous changer la vie

Avec sa gamme de services adaptés aux contraintes de la vie contemporaine, faites confiance à l'A.D.M.R., la référence du service à la personne, premier réseau français de proximité avec 350 associations locales et plus de 25 ans d'expérience.

En 2010, 22106 heures ont été réalisées par nos 32 aides à domicile, auprès de 137 clients sur nos 7 villages (voir graphique des heures par village).

Balbins - Faramans - Marcillolles - Ornacieux - Pajay - Penol - Sardieu

T.I.S.F.

Techniciennes d'Intervention Sociale et Familiale

Les T.I.S.F. ont effectué 1180 heures sur notre association dans 14 familles, 282 heures ont été réalisées par les aides à domicile.

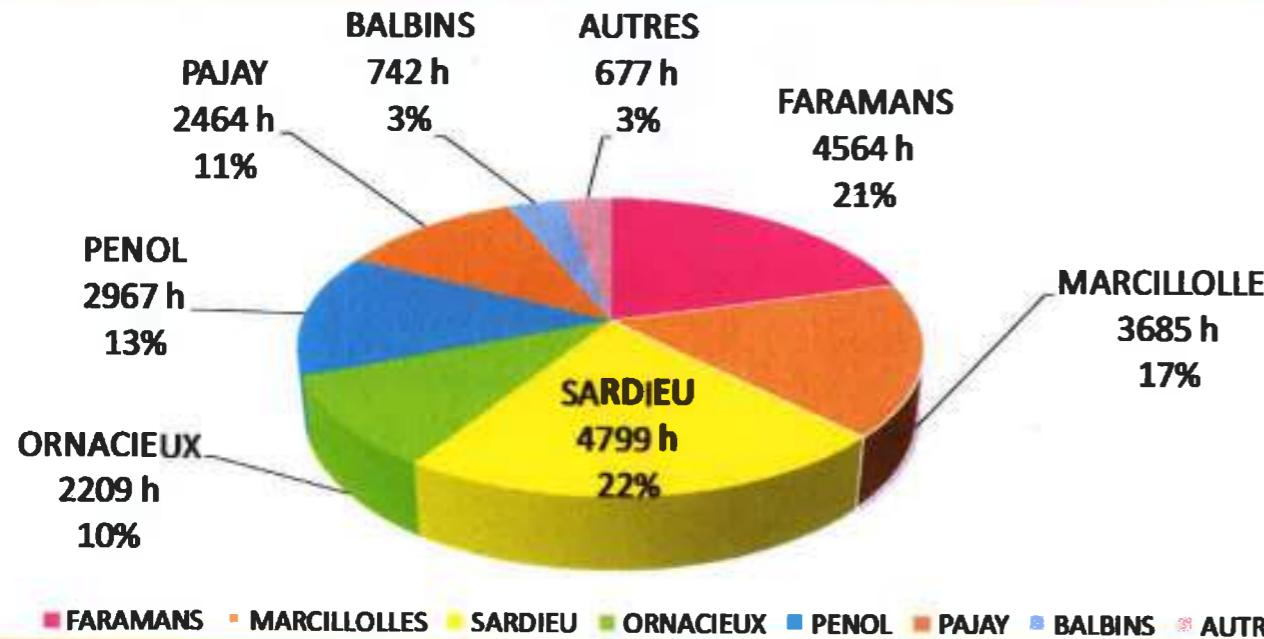
Si vous souhaitez rejoindre les responsables bénévoles de notre association,

**offrez une heure de votre temps
en étant à l'écoute des autres,
DEVENEZ BÉNÉVOLES !**

A.D.M.R. BIEVRE-BURETTES

11 Rue Centrale
38260 FARAMANS
Tél. Fax 04 74 54 29 45
Bureau ouvert le matin de 9h à 11h.

Le projet ADMR - L'activité 2010



F.N.A.C.A.

MANIFESTATIONS DE L'ANNEE

CEREMONIES PATRIOTIQUES

Par suite des décès des "Combattants UMAC" (1939-1945), le Président de cette section seul a prononcé la dissolution de cette dernière.

Le drapeau de cette section a été remis en main propre à Monsieur le Maire de FARAMANS en sa Mairie.

Le Comité FNACA a pris la relève. L'ex-Président de l'UMAC, en fonction depuis 1973, Monsieur RUEFF Michel, adhère toujours à l'UMAC de GRENOBLE, et également au Comité FNACA de FARAMANS.

Le Comité FNACA est donc chargé de toutes les manifestations à caractère patriotique du Village : 11 Novembre - 19 Mars - 8 Mai et autres.



SORTIE A AIX-LES-BAINS DU DIMANCHE 4 SEPTEMBRE

Les Membres du Comité FNACA et leurs conjoints se sont retrouvés sur la Place du Tailleur, réjouis par l'idée de passer ensemble une journée d'excursion.

Première étape : Ruffieux avec dégustation des vins de Chautagne accompagnée de produits régionaux. Voilà de quoi chauffer l'ambiance dans l'autocar qui les a conduits ensuite à Chanaz, où leur était réservé un déjeuner dans une ancienne ferme restaurée sur les hauteurs du village !

Puis ce fut une croisière digestive sur le Canal de Savières, qui relie le Lac du Bourget au Rhône.

Lorsqu'ils ont débarqué à Aix-les-Bains, en fin d'après-midi, c'est avec regret, mais plein d'images dans la tête, qu'ils ont repris l'autocar et rendez-vous était donné à l'année prochaine.



AUTRES MANIFESTATIONS

Chaque année, en Octobre le Comité FNACA participe activement à la Foire aux châtaignes, et organise une "MATINEE BOUDINS".

Le Bureau de la F.N.A.C.A.



■ LE SOU DES ÉCOLES ■

L'association des parents d'élèves maintient son activité afin d'apporter "un plus" à tout les élèves dans le déroulement de leur scolarité à l'école de Faramans. Pour l'année 2010-2011 nous comptions 13 membres. Un nouveau bureau a été élu le mercredi 5 octobre 2011 et avec les nouveaux membres de nouvelles idées ont été également apportées.

Voici le programme pour l'année 2011-2012 :

FETE DES ECOLES

La fête des écoles du 26 juin 2011 s'est déroulée sous un beau soleil. Après avoir dégusté un repas sous chapiteau (paëlla), les enfants nous ont interprété un magnifique spectacle composé de chants et de danses. Après le spectacle, la détente était au programme : château gonflable, pêche à la ligne, jeux de quilles, poneys

Cette année la fête des écoles aura lieu le 24 juin 2012.

COINCHE

Le 13 novembre 2011, les amateurs de cartes se sont affrontés dans un concours de Coinche. Les parties se sont enchaînées tout l'après midi pour désigner les vainqueurs qui se partagent le premier lot : un cochon préparé d'environ 100 kg. Les moins chanceux sont néanmoins tous repartis avec des saucisses ou des saucissons.

SAPINS DE NOËL

Le 3 décembre 2011, la vente de sapins de Noël sur la place du village a appporté aux enfants l'élément essentiel dans la préparation de Noël. Durant cette matinée, une buvette avec vin chaud, café et chocolat permettait de se réchauffer.

ARBRE DE NOËL

Le 16 décembre 2011, le Père Noël a rendu visite aux enfants. Il a fait sa tournée dans l'école en apportant de nombreux cadeaux et des goûters dans toutes les classes.

MATINEE SAUCISSES

Le 25 mars 2012, se déroulera la matinée saucisses avec vente de saucisses crues ou cuites ainsi qu'une vente de bugnes. Une tombola aura également lieu pendant cette matinée.

CHASSE AUX ŒUFS

Le 7 avril 2012, nous organiserons une chasse aux œufs à 14H à la salle d'animation (stade).

LES SORTIES FINANCIÈES

GRACE A CES MANIFESTATIONS

Au printemps 2011 plusieurs sorties ont été organisées suivant l'âge des enfants :

- Les maternelles sont allés à Grenoble visiter le musée et faire une expédition en "bulles".
- Les primaires ont participé au défi scientifique. Les CM ont passé une soirée à l'opéra et une journée à Pont-en-Royans.

En début d'année 2012 deux sorties neige se préparent avec l'apprentissage du ski de fond pour les plus grands et une sortie raquettes pour les plus petits.

Cette année d'autres sorties sont à l'étude.

Nous remercions tous les parents d'élèves pour leur participation active ainsi que le corps enseignant.



La première saison de pratique du football sur le nouveau terrain fut pleine de satisfactions pour notre club.

Les résultats sportifs ont été très satisfaisants :

- Pour les équipes séniors, il faut noter un excellent maintien en première division pour l'équipe 1, maintien obtenu grâce au travail et aux consignes de l'entraîneur Ludovic Richard. L'équipe 2 réalise également un bon parcours qui lui a permis d'accéder en deuxième division de district, (niveau qu'occupait notre équipe première il y a seulement un an !)
- L'équipe vétérans a 7 fait un parcours très honorable et perd en demi-finale de la coupe Nord Isère.
- Les équipes jeunes ont également obtenu d'excellents résultats. La meilleure saison revient aux U13 de Thierry Tournier : deuxième en championnat et quart de finaliste de la coupe de l'Isère (défaite devant le futur vainqueur).

L'équipe U15, après un bon championnat, termine troisième de sa poule. Cette équipe est dirigée et accompagnée par Daniel Laurain. Toutes les autres équipes jeunes ont participé à leurs différents plateaux avec beaucoup d'enthousiasme et ont beaucoup progressé. Les équipes jeunes sont toujours sous la direction de Dany Durieux.



Equipe 1

Cette saison, nous avons vu une progression de l'implication des parents lors de nos différentes manifestations ; ce qui a soulagé les dirigeants. Cette implication et l'aide active des autres sociétés du village nous ont permis de réaliser nos objectifs.

Malgré cette bonne saison, l'équilibre reste fragile, car il repose sur un nombre restreint de personnes.

La saison 2011/2012 est déjà bien lancée avec de nombreux résultats encourageants :

- le nombre de licenciés est stable à 150,
- une majorité de dirigeants reste fidèle à notre club,
- nous avons au moins 1 équipe dans chaque catégorie d'âges (et sans entente avec d'autres clubs),

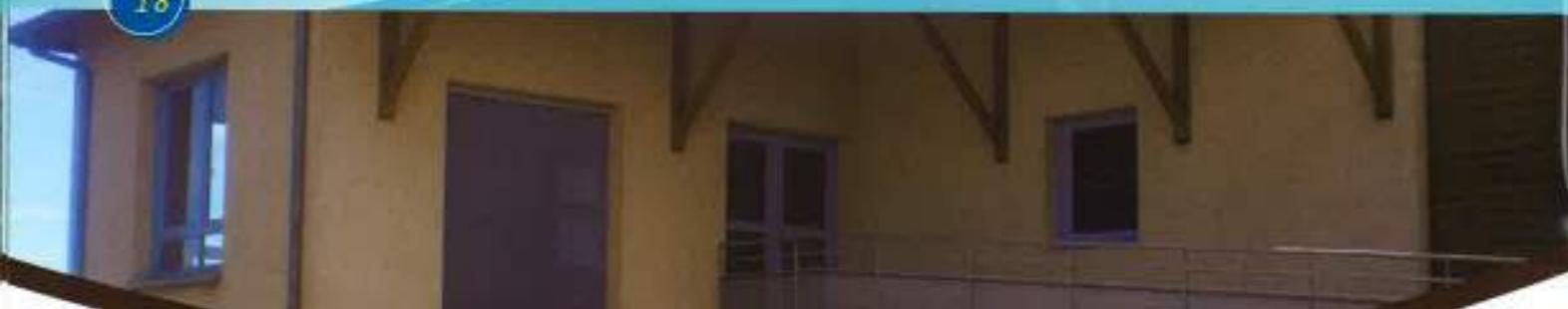
Cette année, nous avons une équipe U17 qui nous permettra d'intégrer ces jeunes dans 2 ans dans les équipes séniors.

Les habituelles inquiétudes de début saison évacuées, le CS FARAMANS va sans doute passer une bonne saison grâce à l'aide de ses bénévoles, de ses sponsors, de l'implication de la municipalité, des autres sociétés du village et de ses fidèles dirigeants et continuer à progresser au niveau sportif et structurel.....

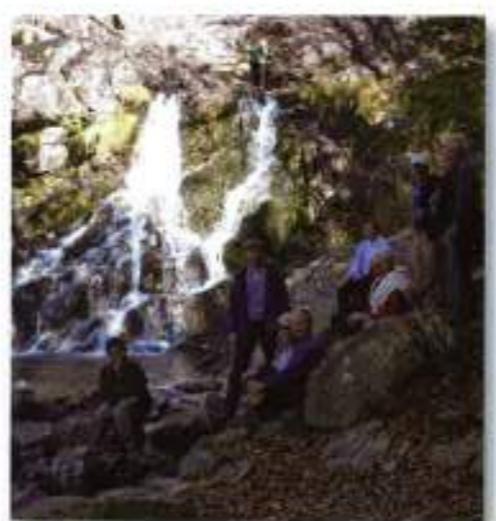
Le Président Bernard VEYRET



U13



CLUB DE MARCHE DE FARAMANS



Mis en place il y a maintenant 4 ans, le club de marche de Faramans semble avoir trouvé sa vitesse de croisière. L'effectif des adhérents est stabilisé à 45 et l'association propose deux types de circuits :

- L'un appelé "Deux heures de promenade" peut intéresser des marcheurs qui souhaitent prendre l'air en adoptant un rythme modéré lors d'une promenade par semaine, le lundi après-midi ; (Rassemblement à 13h35 et départ à 13h45, Place du Tailleur ; itinéraire décidé sur place par les participants).

- La seconde solution propose le plus souvent, un circuit de 9 à 11Km mais qui peut être allongé et atteindre 13 voire 15 Km. Elle s'adresse à des personnes plus endurantes ou qui recherchent une activité physique plus intense. Cet itinéraire, au départ de Faramans ou depuis une commune voisine, est proposé deux fois par semaine, le samedi et le lundi suivant. (Une fois sur trois, les randonnées nécessitent un court déplacement de 15 à 30 minutes, en covoiturage.)

Une organisation qui se veut à la hauteur des besoins...

Une commission "calendrier & itinéraires" se réunit tous les deux mois pour établir un programme de sorties aussi variées que possible. Ce programme est envoyé à chaque adhérent.

Le lieu de rassemblement est toujours fixé Place du Tailleur, à 13h35 et pour les deux groupes, afin que tous les marcheurs puissent se rencontrer.

Si les sorties sont établies de façon à ce que chaque marcheur trouve "chaussure à son pied", quant à la distance et au

rythme, la convivialité reste l'atout prioritaire de l'association.

Quelques sorties plus éloignées ont été proposées par différents adhérents sur une journée entière : dans la massif du Pilat, à Malleva (dans la loire) et sur le site sensible du méandre des Oves (Lône du Rhône), le "circuit des Verriers" à Roybon, une journée autour de Saint Antoine l'Abbaye, à Vassieux en Vercors (pour le brame du cerf), dans les gorges du Nan (toujours dans le Vercors), "A la rencontre des marmottes" sur le site de La Morte... Un grand merci aux adhérents toujours dévoués qui ont proposé ces circuits.

Des actions annexes...

Le club de marche s'est investi dans d'autres activités, fin 2010 et en 2011 :

- Encadrement des enfants pour une petite randonnée et vente de crêpes, à l'occasion du Téléthon.

- Participation aux manifestations du C.E.R.F. (Comité d'Entente Rurale de Faramans)

- Coopération avec l'Office de Tourisme de la Côte Saint André pour organiser et encadrer la journée de randonnées "Tours et détours", au départ de la Côte Saint André, en juin dernier.

- Organisation d'un repas annuel des adhérents et conjoints pour accueillir les nouveaux marcheurs et d'un goûter de Noël. (sans oublier le pique-nique royal chez le Président, le 15 août)

Renseignements complémentaires.
Contacter Jean-Pierre LEFEBVRE,
au 06 37 82 42 14.



LES EYDOCHES, UNE RIVIÈRE QUI JOUE À CACHE-CACHE



Rivière ? Ruisseau torrentueux ? Comment évoquer au mieux ce cours d'eau qui circule dans la commune, et au-delà, puisque Penol, Ornacieux, Beaufort... peuvent s'enorgueillir de la voir couler en ses abords ?

Quelle question ! Un ruisseau se jette dans une rivière et une rivière dans un fleuve. Ça, c'est ce l'on apprend à l'école. Mais "Les Eydoches" ne rentrent dans aucune de ces catégories ... "Cette eau provient d'une résurgence de la nappe phréatique du Liers", explique Didier Rouquette, président de la "Fario des Eydoches", qui poursuit : "l'eau, qui circule en souterrain, et se cogne sur un amas rocheux, une moraine glaciaire ; elle doit se frayer un chemin pour continuer sa route. Bloquée, elle n'a pas d'autre choix que d'escalader ce récif et d'apparaître en surface". Cette surface, c'est la Plaine de la Bièvre. Et voici pourquoi Les Eydoches courent sur environ 4,5 km de notre territoire, avant de retourner dans les profondeurs du sous-sol au niveau du bois des Burettes, et ressurgir à Beaufort. Et c'est sans compter tous ses bras qui se rallient à ce flux.



Quelque part dans son lit, se trouve la "fontaine sans fond" : il y a une cinquantaine d'années, été comme hiver, l'eau sourdait à 10° ; et elle était pure : les riverains venaient la puiser pour mouiller leur pastis !

Mais, dans les années 83, le remembrement est venu remettre en cause l'écosystème du cours d'eau : la suppression des talus et des haies, réserves importantes de la biodiversité, s'est accompagnée d'une baisse de la variété de la faune et de la flore aquatiques. Ajoutez à cela le déversement des dérivés agricoles... les vairons, naguère nombreux, gages de la limpidité de l'eau, ont maintenant disparu.

LA SOCIÉTÉ DE PÊCHE « LA FARIO DES EYDOCHES », LES VIGILES DU BIOTOPE AQUATIQUE.

Pêcher, lorsqu'on se pose en acteur, ce n'est pas simplement ferrer le poisson, pour s'en régaler au repas suivant. Être pêcheur,

c'est bien autre chose que de la consommation ! C'est "bichonner" l'habitat et ses habitants ; plusieurs heures passées auprès de quelques uns des membres actifs de l'association ont permis d'apercevoir la grandeur et la richesse des tâches qu'ils s'assignent.



Outre la surveillance constante de la propreté des berges et du cours d'eau (les "matinées casse-croûte", comme sont nommées les corvées de nettoyage, rapportent davantage de déchets que de poissons), il s'agit de préserver la race des truites qui sillonnent les eaux des Eydoches : la "Fario" méditerranéenne.



Deux méthodes : la sauvegarde des frayères naturelles, fond sableux sur lequel la femelle dépose ses œufs afin que les mâles les recouvrent de semence ; et la mise en place de deux frayères d'élevage, au cœur du

lavoir municipal, que les pêcheurs entourent de soins attentifs. Cette année, 75 000 alevins ont été commandés, pour être relâchés, à l'état de "truitelles", au mois de mars.

Seules 1500 survivront aux aléas naturels pour parvenir à l'état de truites, matures à l'âge de 3 ans pour les femelles.

Elles sont lâchées dans des endroits "stratégiques" pour leur donner le temps de s'installer dans leur nouveau milieu, d'y trouver des lieux de sécurité, avant de trouver la force de remonter le courant. Bien évidemment, il ne faut pas que notre rivière s'assèche cet hiver. Elle enregistre à ce jour, un déficit hydrique alarmant.

Ici, aux abords du lavoir de Penol. Partons confiants, pour 2012. Il est prévu, comme toujours nos journées nettoyage des abords des Eydoches. C'est l'occasion de se retrouver pour narrer nos pêches miraculeuses du passé et rêver de celles à venir. A tous bonne pêche !





■ AVEC ENFANTS D'AILLEURS ■

**DE L'ISERE AUX HAUTS PLATEAUX ETHIOPIENS
UN PROJET SPORTIF ET HUMANITAIRE**

Du 28 septembre au 26 octobre dernier, quatre étudiants de l'université de Grenoble et un jeune travailleur, sportifs de haut niveau, membres du club alpin français, ouverts aux autres et à l'action humanitaire, ont organisé une expédition d'un mois en Ethiopie.

Après avoir planté leur camp de base dans la région d'Adwa, au pied d'un mont culminant à 3050 mètres d'altitude, ils ont partagé gîte et nourriture avec les habitants. Ils ont été accueillis et intégrés par la population locale, malgré la barrière de la langue : pas d'anglais parlé au village, seulement l'amharique. Leur cuisinier et un gardien – interprète, anglophone, avait été recruté par l'équipe d'Enfants d'Ailleurs à Addis Abeba.

Lors de ces quelques semaines, Jonathan, Lucas, Nicolas, Nils et Tom ont réussi à ouvrir 3 voies d'escalade de 200 mètres chacune ; une autre de 100 mètres ; 4 voies plus petites (que l'on appelle des "couennes"), et ils ont



fait du repérage cartographique avec, à la clé, des kilomètres de marche sur les hauts plateaux ! Ils ont vécu des moments d'émotion intense et de très grande joie, malgré la fatigue et l'environnement difficile. Ils ont pu pratiquer l'escalade en communion avec la nature et dans le respect des sites visités et des populations : ils ont fait don d'une grande partie de leur matériel importé de France à des associations locales.

Et puis ils avaient décidé, en partenariat avec Enfants d'Ailleurs, de parrainer trois jeunes enfants éthiopiens. :

"La rencontre avec les enfants fut aussi un grand moment et nous nous sommes rendus compte de l'impact de cette action et autant dire que ça secoue, nous ne nous imaginions pas l'importance de cette aide pour les familles qui peuvent en bénéficier."

Ainsi, nous soutenons une petite fille de deux ans, un petit garçon de neuf mois et un autre qui a sept ans. Ces trois enfants n'ont plus de père et les mères sont toutes seules pour les élever, et sont dans la misère.

Nous espérons que ces jeunes enfants auront un meilleur destin et nous sommes très heureux si nous pouvons, à notre petite échelle, leur apporter un coup de pouce. Mais il reste encore de très nombreux enfants et familles qui sont dans des situations critiques et voir

cette réalité en face ouvre les yeux.

Nous tenons d'ailleurs à saluer le travail fait par Tamrat et Mahari, (bénévoles à Addis Abeba) pour l'association Enfants d'Ailleurs, car il s'agit réellement d'un travail de titan et ils se donnent entièrement pour cette cause, merci à eux !".

Pendant que nos cinq globe trotters parcouraient le pays de la reine de Saba... à Faramans, plus prosaïquement, d'autres adhérents d'Enfants d'Ailleurs mettaient la main à la pâte, pour préparer la Foire aux Châtaignes et participer au service de la choucroute. Merci à la dynamique équipe lyonnaise qui œuvre chaque année depuis plus de dix ans. Cette année elle était aux couleurs moyenâgeuses !

"La rencontre avec les enfants fut aussi un grand moment et nous nous sommes rendus compte de l'impact de cette action et autant dire que ça secoue, nous ne nous imaginions pas l'importance de cette aide pour les familles qui peuvent en bénéficier."



Contactez nous:
www.enfants-dailleurs.org



■ A.C.C.A. ■



Les reconnaissiez-vous ? Déjà à cette époque, le gibier était abondant, ainsi que les prédateurs :

- Nous avons rebalisé les limites de chasse par rapport aux communes limitrophes.
- Nous avons nettoyé notre petit point d'eau derrière le château d'eau.
- Nous avons enterré une conduite d'eau potable jusqu'à la cabane de chasse.

Nous envisageons pour l'année prochaine la plantation d'une haie d'arbustes pour les oiseaux sur le terrain que nous cède la commune à MOLEIZE. Un accord verbal nous a été donné par Monsieur le Maire. Une demande a été faite à la FDCI pour nous conseiller sur le choix des arbres et le financement intégral de ce projet.

Je vous donne rendez-vous le dimanche 22 janvier 2012 pour la matinée boudins et le dimanche 4 mars 2012 pour le repas chevreuil.

Le Président

■ COMITÉ D'ENTENTE RURAL DE FARAMANS ■

Petit rappel....

Le Comité d'Entente Rural de Faramans plus communément appelé CERF est l'Association Mère de toutes les Associations de la Commune.

Le CERF fédère actuellement 23 associations, 2 associations nouvelles - BACOT-CARPE Team et BERSERK- ont été admises en 2011 par le Conseil d'Administration.

Depuis maintenant 23 ans, à l'initiative de quelques courageux pionniers

sur lesquels nous reviendrons plus longuement à l'occasion des 25 ans, le CERF organise le feu d'artifice du 13 juillet et la Foire aux Châtaignes. Ces 2 manifestations ont pris une ampleur considérable et acquis leurs lettres de noblesse dans une Région pourtant déjà riche en événements.

Outre ces organisations festives, le CERF investit dans l'achat et l'entretien de matériels divers (chapiteaux, friteuses, hachoirs, vaisselles, chaises, appareils hot-dog etc...) tous matériels utiles à

l'organisation des manifestations initiées par toutes les associations qui en disposent gratuitement. Certains de ces matériels sont loués, sur demande, à des particuliers non membres du CERF.

Le bureau du CERF a subi quelques changements : Françoise Defrançois, Karine Ravel, Pierre Pittet et Philippe Mazeau ont donné leur démission et nous les remercions chaleureusement pour l'efficace engagement dont ils ont fait preuve durant leurs années de présence. ..



■ COMITÉ D'ENTENTE RURAL DE FARAMANS ■

D'autres membres ont intégré le Bureau, Sylviane Carras, Chantal Dedenis, Julien Rabiemont et Laurent Benoit, bienvenue et merci !

Le Feu d'Artifice

Les années se suivent et ne se ressemblent pas, cette année la météo ne nous a pas épargnés.

Les préparatifs se sont poursuivis activement jusqu'à 14h00 le 13 juillet mais les prévisions catastrophiques ont fait tomber le couperet de l'annulation à la grande désolation de tous les bénévoles qui s'étaient investis dans cette préparation lourde et compliquée. Les installations ont été démontées, non sans difficultés car le local a été totalement inondé par un violent orage, et les artifices sont retournés attendre l'année prochaine dans un local sécurisé.

Bien sûr le bal a subi le même sort ...

Promis le prochain sera très beau !

La Foire aux Châtaignes

Et le Soleil fût....

Il a illuminé ce retour vers le Passé, car le thème choisi "L'Epoque Médiévale" avait besoin de cette lumière pour mettre en valeur toutes les couleurs chatoyantes des costumes confectionnés pour le plus grand nombre par des petites mains bénévoles.

Un défilé de croisés à cheval ou à pied est parti du cœur du village pour rejoindre la Foire ; montreur d'ours, cracheur de feu, pilori, objets anciens et autres

symboles de cette époque ont contribué à accueillir les très nombreux forains inscrits et visiteurs, dans une ambiance chaleureuse et communicative.

Beaucoup d'exposants, diversité des produits, les nombreux visiteurs n'ont eu que l'embarras du choix pour satisfaire leur curiosité.

Les stands des bénévoles qui assurent la rentabilité de cette Foire ont été à la hauteur de l'événement.

Cette merveilleuse confiture de châtaigne qui en est le symbole, ces pognes dorées, moelleuses et savoureuses, ce vin doux qui adoucit le palais, ces boudins onctueux et les produits qui sont confectionnés par les bénévoles ont tous été vendus.

Il faisait frais le matin et chaud l'après-midi et la buvette a profité de ces conditions idéales.

Que dire du repas choucroute parfaitement organisé, dont la qualité attire toujours autant d'amateurs.

Merci et bravo à tous pour cette grande réussite! Rendez-vous en 2012 pour la 24^{ème} édition

Un DVD photo de la foire a été réalisé



■ TENNIS CLUB DES EYDOCHES ■

La saison 2011-2012 a vu une nouvelle progression du nombre d'adhérents. Toutefois le temps perdu ne se rattrape pas facilement et nous sommes en phase d'évolution.

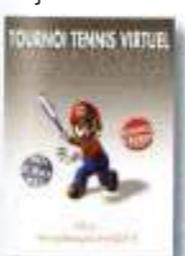
Le tennis est un sport individualiste et le lien entre tous les membres est difficile à établir.

Le pot organisé par le bureau le 26 juin, n'a pas permis de regrouper le nombre de membres que nous espérions.

Ce lien entre les joueuses et joueurs fait partie des 3 axes de travail que nous nous sommes fixés :

- Etablir un rapprochement le plus étroit possible entre les adhérents
- Mettre en place des cours d'initiation pour jeunes et moins jeunes
- Organiser une manifestation annuelle pour attirer un public plus large autour de notre club - l'idée consiste en un tournoi de tennis virtuel dont vous avez ci-contre la primeur du projet d'affiche - avis aux amateurs !

Nous sommes en train de constituer le dossier pour intégrer la Fédération Départementale de Tennis. Ce travail s'accompagne d'une modification assez profonde de la structure du Club ; chaque membre recevra des informations à ce sujet qui fera l'objet prochainement d'un Conseil d'Administration extraordinaire.



■ C.C.A.S. ■



Pendant quelques années, c'était un simple goûter qui régalaient nos anciens. Depuis 1977, la tradition du "Repas des Séniors" s'est solidement établie. C'est donc le premier dimanche de décembre qu'une centaine de personnes vient se régaler au repas offert par le CCAS et servi par les membres du Conseil Municipal et de la Commission, accompagnés de leurs conjoints. Les frais de ces agapes sont en partie couverts par le produit du Loto traditionnellement organisé le dimanche précédent, la commune complétant par une subvention.

Un colis sera attribué à toute personne, de 75 ans et plus, n'ayant pu se rendre au repas pour des raisons de santé.



Le Président, Jean-Marc LAVAL
0609806893 - tennisdeseydoches@sfr.fr

FAITES CONNAISSANCE AVEC...



... L'HISTOIRE DE L'ÉCOLE DE FARAMANS

A l'heure de l'ouverture de la nouvelle école, revenons un peu sur l'histoire du bâtiment que l'on nomme désormais "ancienne école".

La nouvelle école a été construite en à peine plus d'un an et le montage du projet a lui aussi été très rapide. Il n'en a pas été de même pour l'ancienne école comme nous allons le voir.

Replaçons-nous d'abord dans le contexte du début de la Troisième République (années 1870).

A cette époque, Faramans a deux écoles primaires. L'école de garçons se situe près de l'église, du côté où se trouve aujourd'hui le monument aux morts ; ce bâtiment appartient à la commune. L'école de filles se situe en face, vers le centre culturel ; ce bâtiment est loué par la commune ; on en apprendra plus sur l'école de filles un peu plus tard.

Les effectifs de l'école de garçons se situent entre 80 et 100 élèves ; en hiver du moins, car aux beaux jours les enfants doivent le plus souvent aider leurs parents aux travaux quotidiens.

Il y a un instituteur titulaire ; un instituteur adjoint est demandé depuis 1874 ; ce poste n'étant pas pourvu, la commune recrute localement un aide-instituteur, qui assiste le titulaire durant les mois de décembre à mars. La commune verse à l'instituteur (chiffres de 1876) un traitement fixe (200 F), la participation des familles qui ont les moyens suffisants (12 F pour l'année plus 2.50 F par mois ce qui représente un total de 671.50 F) et 1 F par mois pour les autres ("élèves indigents", pris en charge par la commune, soit 289 F). Pour l'école de filles, sur les mêmes bases, on a 200 F de traitement fixe de l'institutrice, 711 F des familles, 251 pour les élèves indigents, auxquels se rajoutent 50 F de location du bâtiment. Ces frais doivent être couverts par une part affectée des contributions ; comme ce n'est pas le cas, la commune demande la prise en charge de la différence par le département ou l'état (840 F en 1876).

A partir de 1878, les traitements ne sont plus liés au nombre d'élèves : 1200 F pour l'instituteur et 1067 F pour l'institutrice. En 1879, un instituteur adjoint est enfin désigné. En 1881 les frais scolaires se montent à 3232F : 1300F pour l'instituteur, 1147F pour l'institutrice, 700F pour l'instituteur adjoint et 85F de locations (école de filles et logement de l'instituteur adjoint).

... L'HISTOIRE DE L'ÉCOLE DE FARAMANS

proposé est le jardin de l'instituteur (toujours dans le secteur église-école).

Lorsque le sujet revient sur le devant de la scène, le 22 juillet 1888, il n'est plus question d'école de filles (pour des raisons financières sans doute) et 5 conseillers sont contre, 6 restant pour. Suite à une concertation avec l'administration et l'architecte, l'emplacement initialement envisagé est rejeté (car trop près du cimetière) au profit des terrains situés entre le bâtiment Terray et le tènement Garçon (emplacement du bâtiment mairie-école actuel). Appelés à se prononcer sur cette question de l'emplacement le 15 août, 5 conseillers approuvent cet emplacement alors que 5 autres se déclarent opposés à toute construction ; usant de son droit de prépondérance, le maire valide le choix de l'emplacement.

L'administration ayant entériné ce choix, le 23 décembre le maire demande au Conseil de l'autoriser à faire toutes les démarches nécessaires pour lancer le projet de construction : 6 conseillers (soit la majorité) refusent. Le maire déclare donc qu'il s'en remettra aux instructions qui lui seront données par l'administration préfectorale.

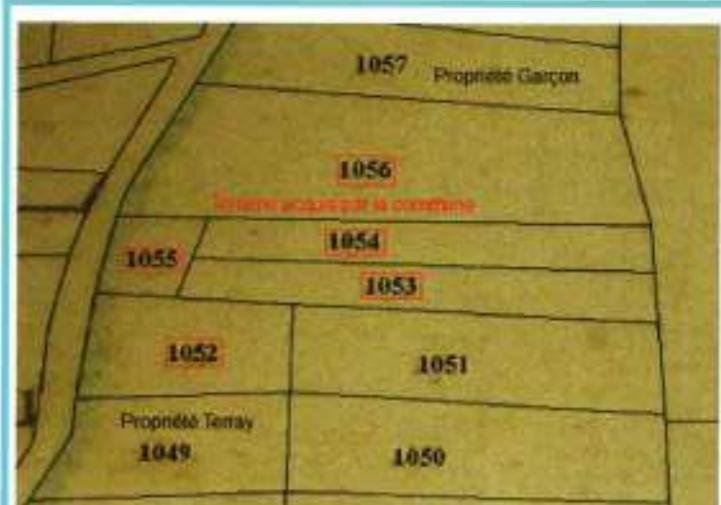
Le 10 décembre 1889, le sous-préfet demande que la question des locaux scolaires soit ré-examinée par le Conseil. C'est ce qui est fait le 22 décembre : 5 voix pour la construction, 6 contre ; les opposants justifient leur vote par le fait que la majorité de la population semble opposée à ce projet et qu'il serait bien de pouvoir demander l'avis de tous. Le projet est donc de nouveau ajourné, et l'affaire sera soumise à l'appréciation préfectorale.

Le 18 juin 1890, nouveau rappel du sous-préfet ; à la séance du 15 août, le Conseil refuse de délibérer sur ce sujet. Même chose à la séance du 14 novembre.

Par un courrier du 9 janvier 1891, le sous-préfet décrète que les locaux de l'école ne peuvent pas accueillir plus de 43 élèves, mesure immédiatement applicable. Sous la pression, le 18 janvier, le Conseil entérine le projet de construction d'une école de garçon composée de deux classes ... dans le jardin de l'instituteur. Le choix de cet emplacement est aussitôt rejeté par l'inspecteur primaire pour la raison déjà indiquée. Le Conseil décide donc, contraint et forcé, de revenir à l'autre emplacement proposé trois ans plus tôt.

Se pose alors le problème de l'achat du terrain : pour acquérir une surface de 30 ares 70, il faut l'accord de 23 personnes (18 propriétaires et 5 époux autorisant leur épouse) ; un accord n'ayant pas pu être trouvé avec certains propriétaires, le Conseil décide de procéder par voie d'expropriation pour cause d'utilité publique. Cette procédure ne sera finalement appliquée que pour une propriétaire mineure (l'accord de son tuteur n'étant pas suffisant), et pour un couple de propriétaires (cherchant à tirer un profit maximum de leur bien, ils avaient refusé toutes les propositions de la commune). Une enquête publique permet un dernier baroud des opposants : 17 déclarent que l'emplacement n'est pas assez central, 8 que le nivellement sera trop coûteux, 20 que le terrain est malsain, 17 qu'il est mal exposé, 4 qu'il n'est pas assez plat ni assez solide et 18 préféreraient l'autre emplacement dans le jardin de l'instituteur ou vers la maison Lambert (Lemps aujourd'hui). S'appuyant sur les avis de l'architecte et de l'inspecteur, les membres du Conseil confirment le choix de l'emplacement (certains manifestement sans grand enthousiasme).

Plan cadastral du secteur : le nombre de parcelles n'est pas représentatif du nombre de propriétaires (le cadastre n'est pas mis à jour en cas de partage et il y a des indivisions)



A partir de la séance de juillet, un conseiller refuse de signer le registre pour continuer à protester contre l'emplacement choisi.



... L'HISTOIRE DE L'ÉCOLE DE FARAMANS ...

En novembre 1991, le projet est bien lancé : établissement de plan, devis et cahier des charges. Les premières estimations donnent un coût de 32000 F. L'Etat doit donner une subvention de 55 % de 30000 F, les 2000 F supplémentaires se rapportant à la partie mairie et étant intégralement à la charge de la commune. Le Conseil décide d'emprunter 16 000 F sur 30 ans. L'adjudication a lieu le 27 mai 1893.

Le 1^{er} juin 1893, un devis supplémentaire précise certains points.

Le 27 octobre 1895 a lieu une réception provisoire.

L'examen définitif du 29 décembre 1898 se traduit par le "procès verbal de réception du groupe scolaire de garçons" daté du 19 Février 1899.

Détails des coûts :

1) Maçonnerie, terrassement et pierre de taille	17583.03
2) Charpente en bois :	5388.03
3) Menuiserie :	5877.60
4) Gros fers, serrurerie et quincaillerie :	2690.17
5) Plâtrerie, peinture et vitrerie :	3375.96
6) Fer blanc et zinc :	842.24
7) Mobilier scolaire :	1821.46
Total :	37578.49
Remise 18% :	6764.12
Total net :	30814.37
Honoraires d'architecte :	2108.80
Dépassement par rapport aux prévisions :	2331.37

Le 18 juin 1899, sur ce total de 30814.37 F, il reste à payer à l'entrepreneur 2814.37 F, d'où le besoin de faire un emprunt complémentaire de 2200 F.

Le même jour, après avoir par le passé envisagé de la louer (comme entrepôt, pas comme habitation), décision est prise de démolir l'ancienne maison d'école de garçons.

1887-1899 : il aura fallu 12 ans pour mener à bien ce projet. A noter que suite aux élections municipales de 1892, Jean-Pierre Denolly a remplacé Jean-Baptiste Gilibert au poste de maire : le premier était un des opposants au projet porté par le second.

Mais une question étant réglée, immédiatement une autre surgit, posée par l'administration et intitulée «Laïcisation de l'école de filles».

Le 18 février 1900, le Conseil demande un délai pour décider s'il est préférable de procéder à une nouvelle construction ou à un agrandissement pour l'école de filles.

Dans une lettre datée du 4 juillet 1900, le sous-préfet «met en demeure le Conseil de produire les plans et devis de la construction d'une école de filles à Faramans sous peine de voir Monsieur le Préfet de faire procéder d'office à cette construction».

Après plusieurs rappels, le 24 novembre 1900, le Conseil met la question aux voix et décide "qu'il n'y a pas lieu d'édifier la maison d'école en question" (à 5 voix contre 2, 3 bulletins blancs).

Par lettre du 17 décembre 1900, avec citation de décret relatif à la question à l'appui, le sous-préfet somme le maire de lui faire savoir "le choix qu'il entend faire pour l'emplacement d'une maison d'école laïque de filles à édifier dans la commune, faute de quoi, et passé un délai de deux mois, la désignation de cet emplacement sera faite par arrêté préfectoral".

Le 16 février 1901, considérant que :

- "la construction d'un bâtiment spécial à l'installation d'une école de filles à Faramans entraînera une dépense qui ne sera pas en rapport avec les besoins des services et les ressources de la commune" ;

- "cette installation est possible dans la maison d'école de garçons en y faisant les additions de deux salles de classe et autres locaux nécessaires" ;

- "l'aménagement de la maison d'école de garçons a d'ailleurs eu lieu en vue de sa transformation en groupe scolaire" ;

- "dans ces conditions la dépense serait bien moindre que celle occasionnée par une construction indépendante" ;

le Conseil décide que "l'école de filles à créer soit installée dans une partie de la maison d'école de garçons actuelle après les additions et aménagements nécessaires".

Parenthèse : dans le registre des délibérations, à la date du 5 février 1902, on en apprend un peu plus sur l'école de filles.



... L'HISTOIRE DE L'ÉCOLE DE FARAMANS ...

En effet, dans le cadre d'une demande 'loi du 1^{er} juillet 1901' (loi sur les associations) déposée par la Congrégation des Religieuses de St Joseph de St Vallier, le sous-préfet interroge le Conseil à propos de l'établissement que la Congrégation possède à Faramans (c'est le bâtiment qui héberge l'école de filles).

Le Conseil déclare que :

- "école de filles de cet établissement est public et communal depuis son ouverture remontant à 55 ans environ" ;
 - "cette école est installée dans des bâtiments appartenant à la congrégation ou à l'un de ses membres" ;
 - "depuis le décès de la dernière institutrice, datant du 9 janvier 1897, il n'y en a pas été désigné d'autre à son remplacement" ;
 - "sans toucher le traitement affecté à la directrice, les religieuses de St Joseph ont néanmoins assuré le service des deux classes composant cette école" ;
 - "les religieuses qui se sont succédé dans cet établissement, par elles-mêmes ou par leur enseignement n'ont jamais donné prise dans le public à aucune critique" ;
 - "au contraire, le succès presque constant de leurs élèves aux examens du certificat d'études primaires dénotent le soin qu'elles apportent dans les études qu'elles dirigent et dans leur méthode de travail" ;
- et émet un "avis favorable à la demande en autorisation dont il s'agit".

En août 1903, le maire démissionne ; si les raisons de cette démission ne sont pas explicitées, on ne peut s'empêcher de remarquer que Jean-Pierre Denolly était opposé au projet d'école de garçons et que, en tant que maire et sous la pression de l'administration, il lui incombaît de mener à bien la construction de l'école de filles ; il est remplacé par Eugène-Prosper Echinard (notaire).

Le 28 septembre 1903 le Conseil déclare qu'il n'acceptera le projet de l'architecte qui lui est proposé qu'après la prise en compte d'une liste de modifications et d'aménagements, allant de la réduction de la surface des classes à la création d'un espace de stockage pour le charbon et le bois de chauffage. Le projet est estimé à 28000 F, dont 9520 F à la charge de la commune.

Le 25 novembre, ces demandes ayant apparemment été prises en compte, le projet est définitivement adopté et il est décidé de contracter un emprunt de 9520 F sur 30 ans pour le financer. En 1905, des institutrices laïques doivent remplacer les religieuses de St Joseph mais les nouveaux locaux ne sont pas encore disponibles. Le 17 septembre, le Conseil décide donc de louer pour une durée de 2 ans (à partir du 1^{er} octobre suivant) les anciens locaux qui appartiennent à une des religieuses de la congrégation, le loyer annuel étant fixé à 250 F.

Le 11 novembre 1906, le Conseil décide d'acquérir auprès du Syndicat des Fontaines un droit pour 1 litre d'eau à la minute destiné à l'école de filles (il avait déjà un droit pour l'ancienne école de garçons qui avait dû suivre celle-ci lors de son déménagement).

Le projet semble se dérouler sans problème puisqu'il en est peu fait état dans le registre des délibérations du Conseil. On n'y retrouve pas de bilan du coût définitif des travaux. Par contre on y apprend qu'en 1911, la commune avait un différend avec l'architecte, Mr Aubry à Vienne (qui était déjà intervenu sur le premier projet), estimant injustifiée une partie des honoraires facturés.

Considérant que la construction du bâtiment marie-école a été faite un peu pour répondre à un besoin et beaucoup sous la pression de l'administration, on comprend mieux pourquoi on retrouve dans quasiment toutes les communes rurales comme Faramans le même type de construction datant de la même époque.

Avant la Grande Guerre, la commune dispose donc alors d'un bâtiment qui va largement répondre à ses besoins pendant 100 ans : des 4 classes, initialement toutes utilisées, on descendra à deux classes, avant que la création de la maternelle ne redonne une utilité aux deux autres ; l'augmentation de la population, et donc des effectifs de l'école, va conduire à la création d'une quatrième, puis d'une cinquième classe, exploitant au maximum les possibilités d'occupation du bâtiment.

La création de la nouvelle école permet d'avoir de meilleures conditions d'accueil pour les plus jeunes et, en cas de besoin, une classe supplémentaire serait immédiatement disponible.

Mais ça c'est de l'histoire contemporaine.

■ OFFICE DE TOURISME DE BIÈVRE-LIERS ■

A votre disposition 6 jours sur 7 toute l'année !

Office de Tourisme du Pays de Bièvre-Liers
Place Berlioz 38260 LA CÔTE-SAINT-ANDRÉ
Tél : 04 74 20 61 43 - Fax : 04 74 20 56 25
Mail : info@tourisme-bievre-liers.fr



Horaires d'ouverture en juillet et août :

- lundi : de 10h à 12h et de 14h à 17h
- du mardi au vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 18h
- samedi : de 10h à 12h et de 13h30 à 16h

Horaires d'ouverture de septembre à juin :

- lundi : de 14h à 17h
- du mardi au vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h30
- samedi : de 9h à 12h

Boutique SNCF :

Les mêmes services qu'une gare au sein de l'Office de Tourisme !
(Nous ne remboursons pas les billets achetés sur internet ou en gare).



Boutique SNCF

Place Berlioz
38260 LA CÔTE-SAINT-ANDRÉ
Tél : 04 74 20 48 80
Fax : 04 74 20 56 25

Horaires d'ouverture :

- lundi : de 14h à 17h
- mardi : de 9h à 12h et de 14h à 17h30
- jeudi : de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h30
- vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h30

■ DÉCHETTERIE ■

Accès gratuit aux particuliers résidant sur les 20 communes de la communauté de communes du Pays de Bièvre-Liers.

Ouverture :

- Lundi : 14h à 18h • Mercredi : 9h à 12h - 14h à 18h • Jeudi : 14h à 18h • Vendredi : 9h à 12h - 14h à 18h
- Samedi : 9h à 12h - 14h à 18h

Types de déchets acceptés :

bois, huiles usagées, textiles, batteries, cartons, ferraille, gravats, tailles, encombrants.

Dépôt de déchets ménagers spéciaux :

javel, ammoniaque, solvants, essence, peinture, colle, mastic, engrais, aérosols, désherbants, radiographies, néons, emballages souillés, white spirit...

Le dernier jeudi du mois de 14h à 17h30

Déchetterie du Pays de Bièvre-Liers

Z.A. des Meunières - 38260 LA CÔTE-SAINT-ANDRÉ - Tél. 04 74 20 33 03

Déchetterie du Liers à Nantoin - Tél. 04 74 54 13 73

- Lundi de 9h à 12h • Mardi de 14h à 18h • Jeudi de 9h à 12h • Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h
- Samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h

■ SERVICES COMMUNAUTAIRES ■

Communauté de Communes du Pays de Bièvre Liers

Pays de Bièvre Liers

Communauté de communes

■ Direction générale

• Jean-Claude BATRIAUD

Ressources Humaines : Véronique MACHON

Commandes Publiques : Maryline VAVASSORI

Services Financiers : Joëlle DREVET

■ Actions et équipements sportifs

Directrice : Sophie DELPHIN-POULAT
sophie.delphin-poulat@bievre.liers.fr

Responsable Aqualib' : Olivier DUTRIEUX

Chef de bassin : Charles-Emmanuel BAGGIONI

Secrétariat : Agnès JUAREZ

Référent technique : Eric VAVASSORI

Accueil : aqualib'@cc-bievre-liers.fr

■ HORAIRES MAIRIE ET AGENCE POSTALE ■

Lundi

8h30 à 11 h 15 et 13h30 à 15h

Mardi

8h30 à 11 h 15 et 13h30 à 15h

Mercredi

8h30 à 11 h 15 et 13h30 à 15h

Jeudi

8h30 à 11 h 15 et 13h30 à 15h

Vendredi

8h30 à 11 h 15 et 13h30 à 15h

Samedi

8h30 à 11 h

■ EN CAS D'URGENCE EAU OU ASSAINISSEMENT,
contactez le 04 74 20 86 78 ■

2012 calendrier des Fêtes		
Janvier		Juillet
Dimanche 8 Mardi 10 Mercredi 11 Vendredi 27 Dimanche 22 Dimanche 29	Vœux de la Municipalité à 11 h Rencontre du Centre de Généalogie Ludothèque itinérante Collecte de sang de 17h à 20h Matinée Boudins de la Société de Chasse Loto du Club Sportif Football	Salle des Fêtes Salle de réunion Salle des Fêtes Salle des Fêtes Salle d'animation Gymnase de Pajay
Février		Août
Mardi 7 Dimanche 19	Rencontre du Centre de Généalogie Matinée Tripes de Berserkr et Bacot Carpe Team	Salle de réunion Salle d'animation
Mars		Septembre
Dimanche 4 Mardi 6 Dimanche 11 Mercredi 14 Lundi 19 Dimanche 25	Repas de la Société de Chasse Rencontre du Centre de Généalogie Bourse d'échanges Moto de Retour de Kick Ludothèque itinérante Cérémonie FNACA à 11 h Matinée Saucisses du Sou des Ecoles	Salle des Fêtes Salle de réunion Base de loisirs Salle des Fêtes Monument aux Morts Salle d'animation
Avril		Octobre
Dimanche 1 ^{er} Mardi 3 Samedi 14 et dimanche 15 Dimanche 29	Journée portes ouvertes au Club de l'Amitié Rencontre du Centre de Généalogie Tournoi de Wi-fi du Tennis des Eydoches Vente de plants et fleurs de Faradanse	Salle des Fêtes Salle de réunion Salle des Fêtes Place du Tailleur
Mai		Novembre
Mardi 1 ^{er} Samedi 5 Mardi 8 Mercredi 9 Mardi 15 Samedi 19	Concours de Pétanque du Club Sportif Concours de Boules, de la Boule du Marais (sociétaire) Cérémonie FNACA à 11 h Ludothèque itinérante Rencontre du Centre de Généalogie Concours de boules, Boule du Marais (simples et doubles)	Base de loisirs Base de loisirs Monument aux Morts Salle des Fêtes Salle de réunion Base de loisirs
Juin		Décembre
Samedi et dimanche 10 Dimanche 10 Mardi 12 Samedi 16 Samedi 23 Dimanche 24 Samedi 30	Golf Bourse d'échange Moto de Retour de Kick Rencontre du Centre de Généalogie Fête de fin d'année du Club Sportif, barbecue géant Concours de Boules, la Boule du Marais (but d'honneur) Fête de l'Ecole du Sou des Ecoles Gala de fin d'année de Faradanse	Golf de la Bièvre Base de loisirs Salle de réunion Base de loisirs Base de loisirs Base de loisirs Gymnase de Pajay
30 31		
Samedi 7 et dimanche 8 Vendredi 13 Samedi 21		
4 ^{ème} Rassemblement voitures « In Cox » Feu d'artifice du C.E.R.F. Voyage du Syndicat Agricole		
Base de loisirs Base de loisirs		
Village Base de loisirs Salle des Fêtes		
Base de loisirs Base de loisirs Salle de réunion		
Golf de la Bièvre		
Salle de réunion		
Base de loisirs		
Base de loisirs Salle de réunion		
Salle d'animation		
Salle des Fêtes		
Monument aux Morts		
Salle de réunion		
Salle d'animation		
Salle des Fêtes		
Salle des Fêtes		
Place du Village		
Base de loisirs		
Salle de réunion		
Salle d'animation		
Salle des Fêtes		



Félicitations aux par

- ALPHANT Timéo - fils de Ludovic ALPHANT et Sophie MONACO
8 janvier 2011 à VOIRON
- MONACO Liwen - fils de Jean-Claude MONACO et Vanessa BERTRAND
23 janvier 2011 à VOIRON
- MILAZZO Louane - fille de Sébastien MILAZZO et Laetitia MOLINAROLO
28 avril 2011 à VIENNE
- GENTY Matthias - fils de Gérald GENTY et Anne-Laure DUBOIS
20 mai 2011 à ECHIROLLES
- BOUVIER-PATRON Rémi - fils de Eric BOUVIER-PATRON et Estelle GIRIN
21 juin 2011 à VOIRON
- MARTIN Léonie - fille de Olivier MARTIN et Audrey PERRIER
03 août 2011 à BOURGOIN-JALLIEU
- SPOTO Téo - fils de Vincent SPOTO et Laura PERRIN-THOININ
17 septembre 2011 à VOIRON
- ROUGIER Evan - fils de Kevin ROUGIER et Précillia PEREZ
13 novembre 2011 à BOURGOIN-JALLIEU



Meilleurs Vœux de bonheur aux nouveaux ép

- MILAZZO Sébastien et MOLINAROLO Laetitia
le 20 août 2011
- SPONY Alain et LELEU Brigitte
le 14 septembre 2011



Sincères condoléances aux fami

- NOIR épouse GILLIBERT Andréa Léonce - le 22 décembre 2010
- BARLAND Paul Elie - le 10 juin 2011
- VIVIER Yvonne Marcelle - le 8 juillet 2011
- GILIBERT épouse DENOLLY Marie Josèphe Clémentine - le 6 août 2011
- BOURDAT Marie Josèphe Henriette - le 20 sept 2011
- ROSADA épouse MARTIN Olga - le 15 septembre 2011
- REHABI Saïd - le 29 septembre 2011